



Chaire en
fiscalité et en
finances publiques

POLITIQUE FISCALE POUR DES
PERSONNES VULNÉRABLES

--

OPTIMALE? EFFICIENTE?

8^e Symposium en fiscalité

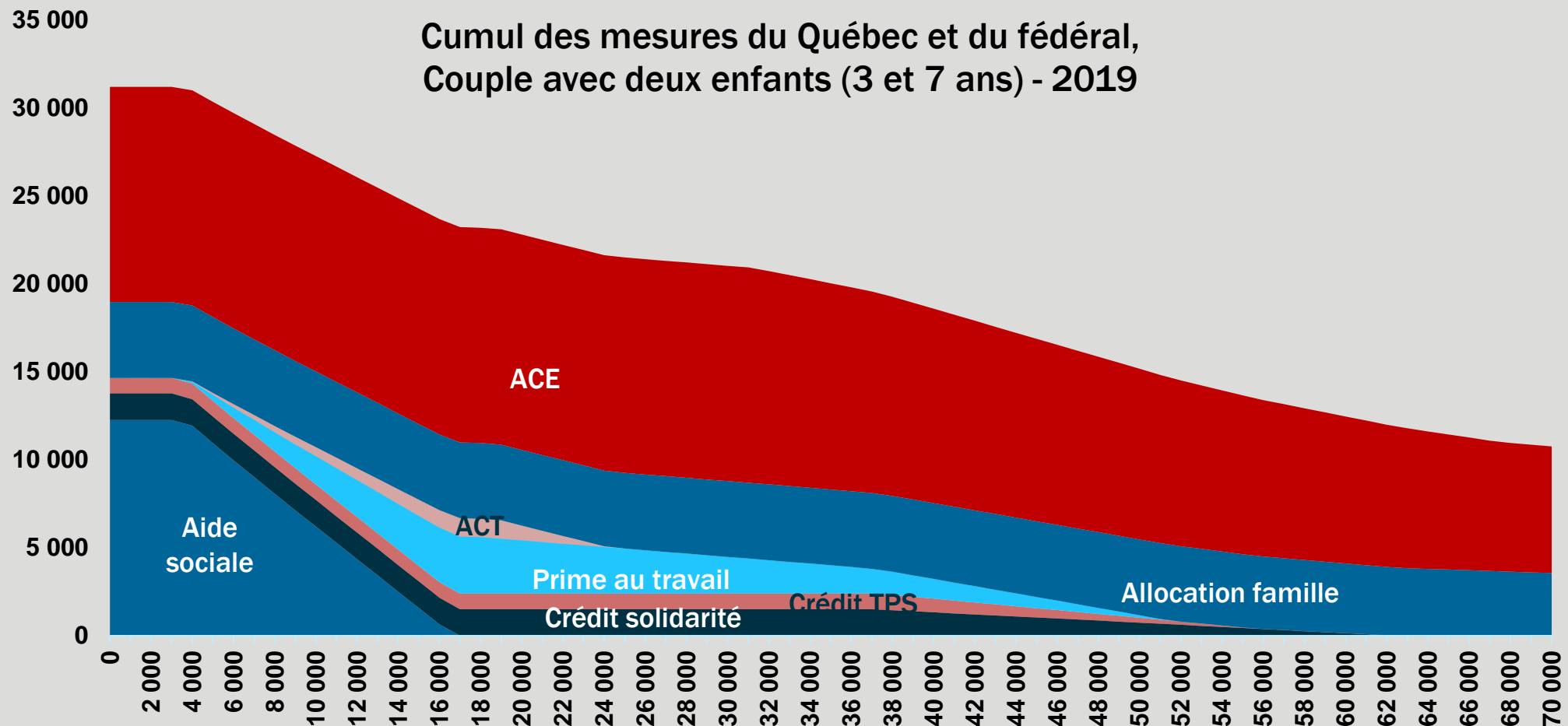
Luc Godbout

4 juillet 2019

UNE POLITIQUE FISCALE, SOCIALE ET ÉCONOMIQUE POUR LES PLUS VULNÉRABLES



■ Plusieurs mesures existent pour soutenir les plus vulnérables



UNE POLITIQUE FISCALE, SOCIALE ET ÉCONOMIQUE POUR LES PLUS VULNÉRABLES



- Mais, est-ce pour autant
 - optimal ?
 - efficient ?
- Exemple d'embûches ou d'éléments à améliorer
 - Non-accessibilité aux contribuables non imposables
 - Complexité
 - Méconnaissance
 - Information pas disponible assez tôt

UNE POLITIQUE FISCALE, SOCIALE ET ÉCONOMIQUE POUR LES PLUS VULNÉRABLES



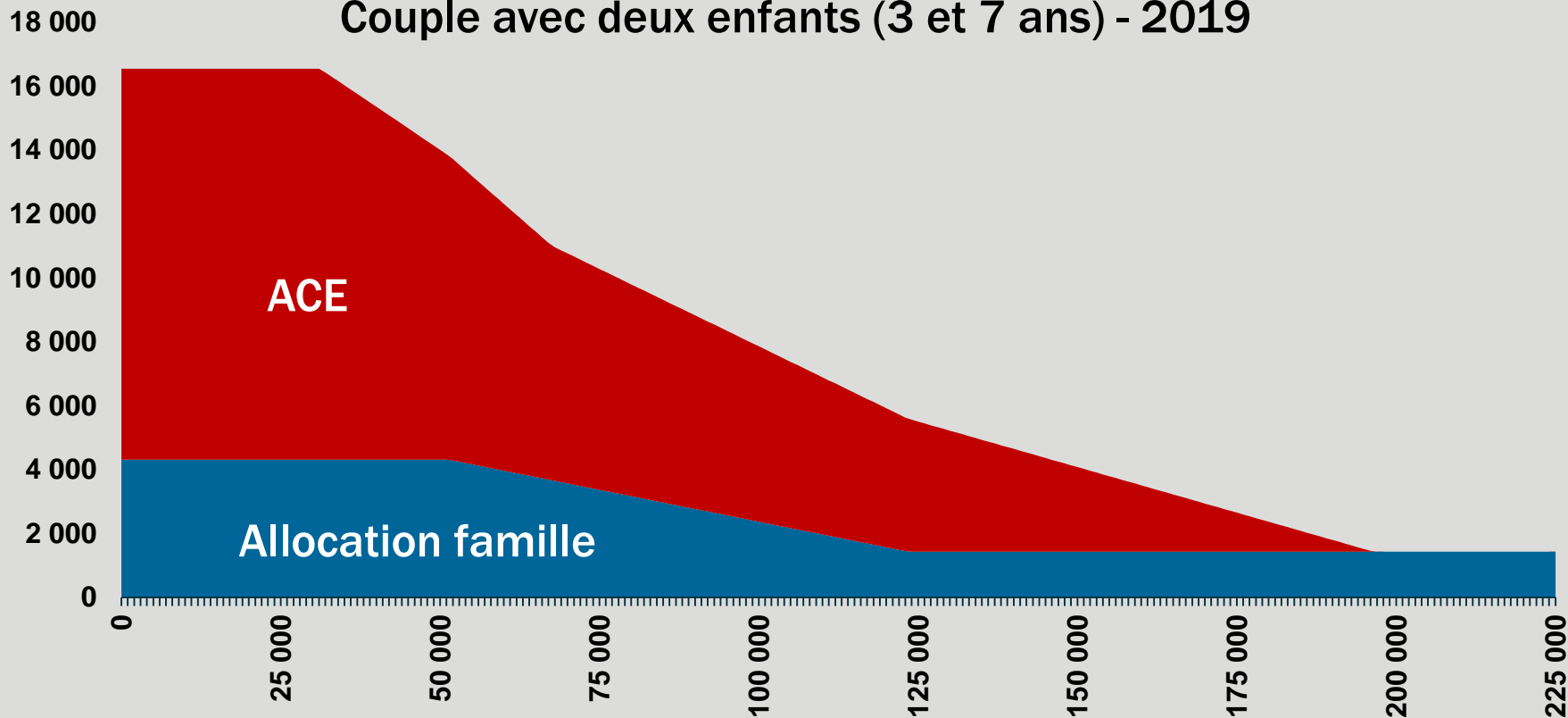
- Raisons:
 - Enfants
 - Soutien financier
 - Frais de garde
 - Handicaps
 - Aidants naturels
 - Études
 - Logement
 - Travail faiblement rémunéré
 - Aînés
 - Compenser le coût des taxes à la consommation

MESURES POUR LES ENFANTS

EX. MESURES FINANCIÈRES



Cumul des mesures du Québec et du fédéral,
Couple avec deux enfants (3 et 7 ans) - 2019



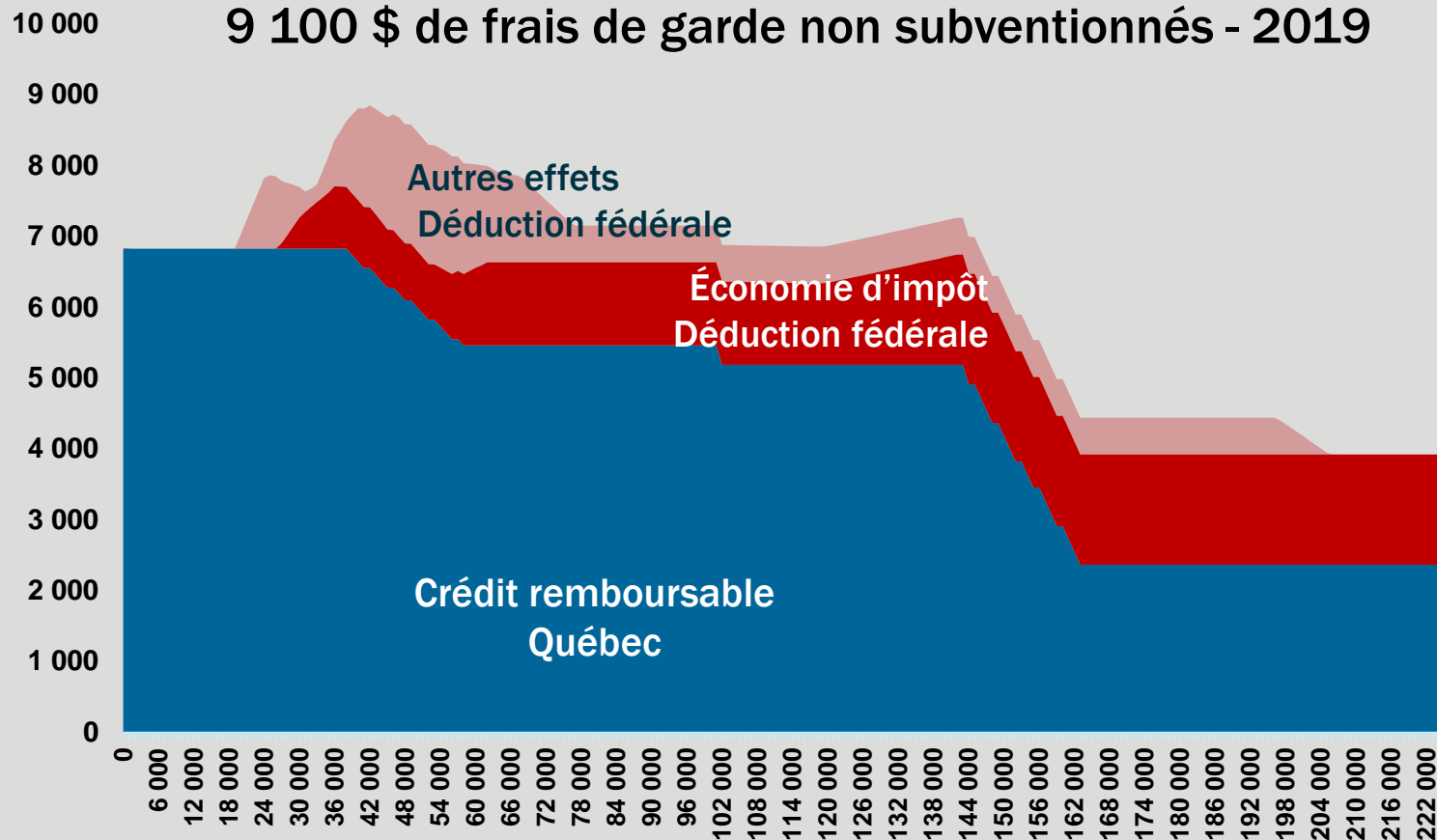
Constats

- ➔ Prestations déterminées par le revenu familial
- ➔ Pouvant être mensuelles
- ➔ Indexation annuelle
- ➔ Bonifiée
- ➔ Caractère financier significatif pour les plus vulnérables

MESURES POUR LES ENFANTS EX. FRAIS DE GARDE



Cumul des mesures du Québec et du fédéral,
Couple avec deux enfants (revenus 60%-40%)
9 100 \$ de frais de garde non subventionnés - 2019



Constats

→ Sur les frais réels

Crédit

→ Remboursable

→ Caractère financier significatif
pour les plus vulnérables

Embûches

Déduction

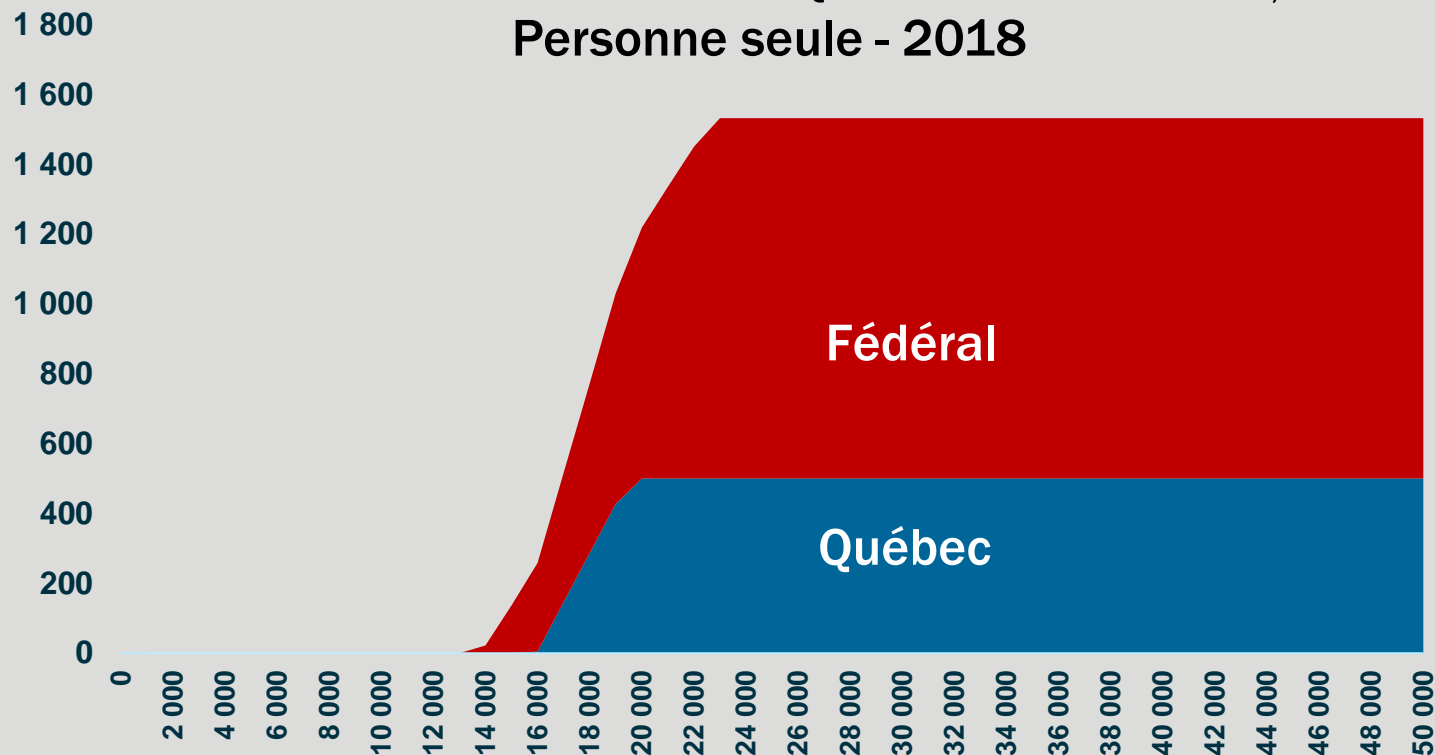
→ Aucune aide fiscale aux
contribuables vulnérables non
imposables

→ Valeur de la déduction
augmente avec le revenu
imposable

MESURES POUR LES HANDICAPS EX. CRÉDITS POUR HANDICAP



Valeur réelle des crédits pour handicap
Cumul des mesures du Québec et du fédéral,
Personne seule - 2018



Les mesures considérées sont les montants personnels de base, les crédits ou déduction pour emploi et pour cotisations sociales s'il y a lieu

Embûches

- Crédits d'impôt non remboursables
- Aucune aide fiscale aux contribuables vulnérables non imposables
- Absence de prise en compte des besoins

MESURES POUR LES AIDANTS

EX. CRÉDITS POUR AIDANT NATUREL



- Québec et fédéral
 - Règle générale pour se qualifier au crédit → prendre soin d'une personne dépendante avec un handicap
- Fédéral
 - « En raison d'un handicap » suffit pour se qualifier au crédit → pas besoin que le proche admissible se qualifie au crédit d'impôt pour personne handicapée
- Québec
 - C'est plus strict, pour avoir droit au crédit → il faut que le proche admissible se qualifie au crédit d'impôt pour personne handicapée
 - SAUF si proche admissible hébergé est ton père, mère, oncle ou tante et qu'il a 70 ans et +
 - Mais si tu cohabites (au lieu d'héberger) avec ton père, mère, oncle ou tante et qu'il a 70 ans et + ... ce dernier doit se qualifier au crédit d'impôt pour personne handicapée ET il doit aussi être incapable de vivre seul (attestation du médecin requise!)

MESURES POUR LES AIDANTS

EX. CRÉDITS POUR AIDANT NATUREL



Accueil À propos Publications Outils et ressources Événements Bourses et assistanats CONTACT

Simulateur pour crédits pour aidant naturel

Instructions :

1. Sélectionnez le type de personne pour laquelle vous agissez comme aidant naturel.
 - Époux ou conjoint de fait
 - Enfant mineur
 - Personne à charge majeure (autre que le conjoint)
2. Répondez aux questions reliées à ce type de personne afin de déterminer votre admissibilité aux crédits pour les aidants naturels.
3. Si vous êtes admissible (l'outil vous le confirmera), passez à la calculatrice et entrez le revenu de la personne à charge pour déterminer le montant admissible.

Embûches

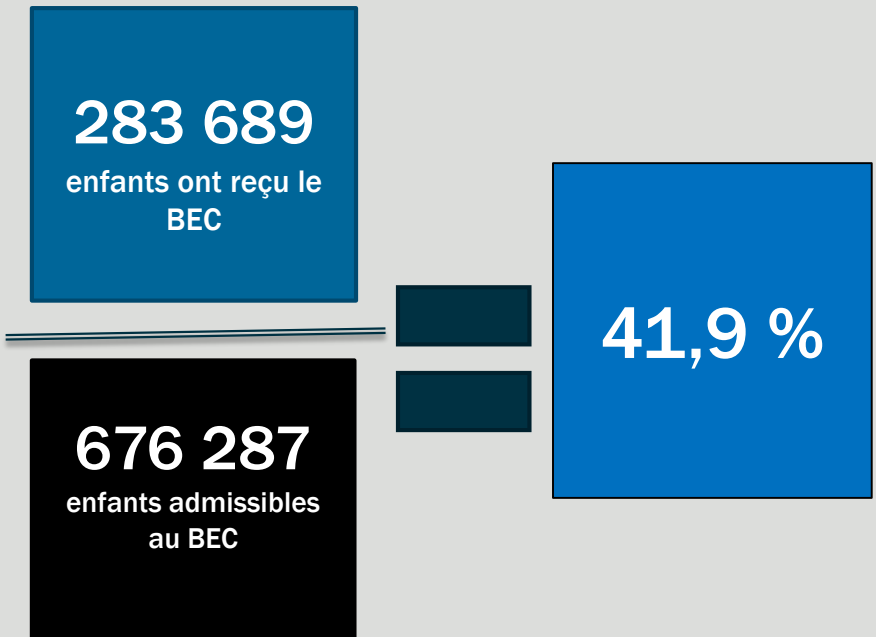
- Deux juridictions avec des mesures similaires, mais des paramètres différents
- Complexe
- Combien de bénéficiaires admissibles ne le réclament pas?

MESURES POUR ÉTUDES EX. BON D'ÉTUDES CANADIEN (BEC)



- Québec et fédéral offrent des subventions à l'épargne étude
→ + généreuse pour parent à faible revenu
- BEC: mesure fédérale pour les familles à faible revenu
→ encourager l'ouverture d'un REEE
 - Aide: 500 \$ à l'ouverture d'un REEE, + 100 \$ par année pendant 15 ans jusqu'à un maximum de 2 000 \$.
 - **Pour en bénéficier, il n'est pas nécessaire de cotiser à un REEE, mais simplement d'en ouvrir un**
 - Critères admissibilité
 - Famille à faible revenu
 - Enfant âgé de 15 ans et moins, bénéficiaire d'un REEE
 - Détenir un NAS

Taux de participation au BEC, Québec - 2017



Source : Emploi et Développement social Canada (2018)
*Programme canadien pour l'épargne-études : Rapport
statistique annuel de 2017*

MESURES POUR ÉTUDES

EX. BON D'ÉTUDES CANADIEN (BEC)



- Québec et fédéral offrent des subventions à l'épargne étude
 - ➔ + généreuse pour parent à faible revenu
- BEC: mesure fédérale pour les familles à faible revenu
 - ➔ encourager l'ouverture d'un REEE
 - Aide: 500 \$ à l'ouverture d'un REEE, + 100 \$ par année pendant 15 ans jusqu'à un maximum de 2 000 \$.
 - **Pour en bénéficier, il n'est pas nécessaire de cotiser à un REEE, mais simplement d'en ouvrir un**
 - Critères admissibilité
 - Famille à faible revenu
 - Enfant âgé de 15 ans et moins, bénéficiaire d'un REEE
 - Détenir un NAS












Embûches

- ➔ Mesure non rattachée à la déclaration de revenus
- ➔ Méconnue
- ➔ Trop de bénéficiaires admissibles ne le réclament pas

MESURES POUR LE LOGEMENT

EX. ALLOCATION LOGEMENT

- Aide financière jusqu'à 80 \$ par mois
- Conditionnalités
- + de 30 % de leur revenu pour se loger
- critères d'admissibilité
 - Âge
 - Type de ménage (dont avoir des enfants)
 - Nombre de personnes dans le ménage
 - Revenus
 - Loyer mensuel
 - Valeurs des actifs
- Non admissible si vous :
 - HLM, CHSLD, subvention ou actifs
 - recevez un supplément au loyer ou une autre subvention directe pour vous loger

PROGRAMMATION 2018-2019			
Nombre de personnes dans votre ménage	Type de votre ménage	Le loyer* mensuel de votre ménage est supérieur ou égal à**	Le revenu annuel de votre ménage est inférieur ou égal à***
	Chambreur de 50 ans ou plus habitant une maison de chambres	198 \$	17 403 \$
	Chambreur avec un enfant à charge habitant une maison de chambres		
	Personne seule de 50 ans ou plus	308 \$	17 403 \$
	Couple sans enfants dont au moins une des personnes est âgée de 50 ans ou plus	398 \$	26 508 \$
	Famille monoparentale avec un enfant		
	Couple avec un enfant	434 \$	26 508 \$
	Famille monoparentale avec deux enfants		
	Couple avec deux enfants	460 \$	26 508 \$
	Famille monoparentale avec trois enfants		
	Couple avec trois enfants ou plus	486 \$	26 508 \$
	Famille monoparentale avec quatre enfants ou plus		

* Le programme Allocation-logement s'applique également au remboursement d'un prêt hypothécaire.

** Si vous payez l'électricité ou le chauffage, vous pourriez être admissible au programme même si votre loyer est inférieur aux sommes indiquées ci-dessus.

*** Il s'agit du revenu de l'année d'imposition 2017.

MESURES POUR LE LOGEMENT

EX. ALLOCATION LOGEMENT



- Aide financière jusqu'à 80 \$ par mois
- Conditionnalités
- + de 30 % de leur revenu pour se loger
- critères d'admissibilité
 - Âge
 - Type de ménage (dont avoir des enfants)
 - Nombre de personnes dans le ménage
 - Revenus
 - Loyer mensuel
 - Valeurs des actifs
- Non admissible si vous :
 - HLM, CHSLD, subvention ou actifs
 - recevez un supplément au loyer ou une autre subvention directe pour vous loger

Embûches

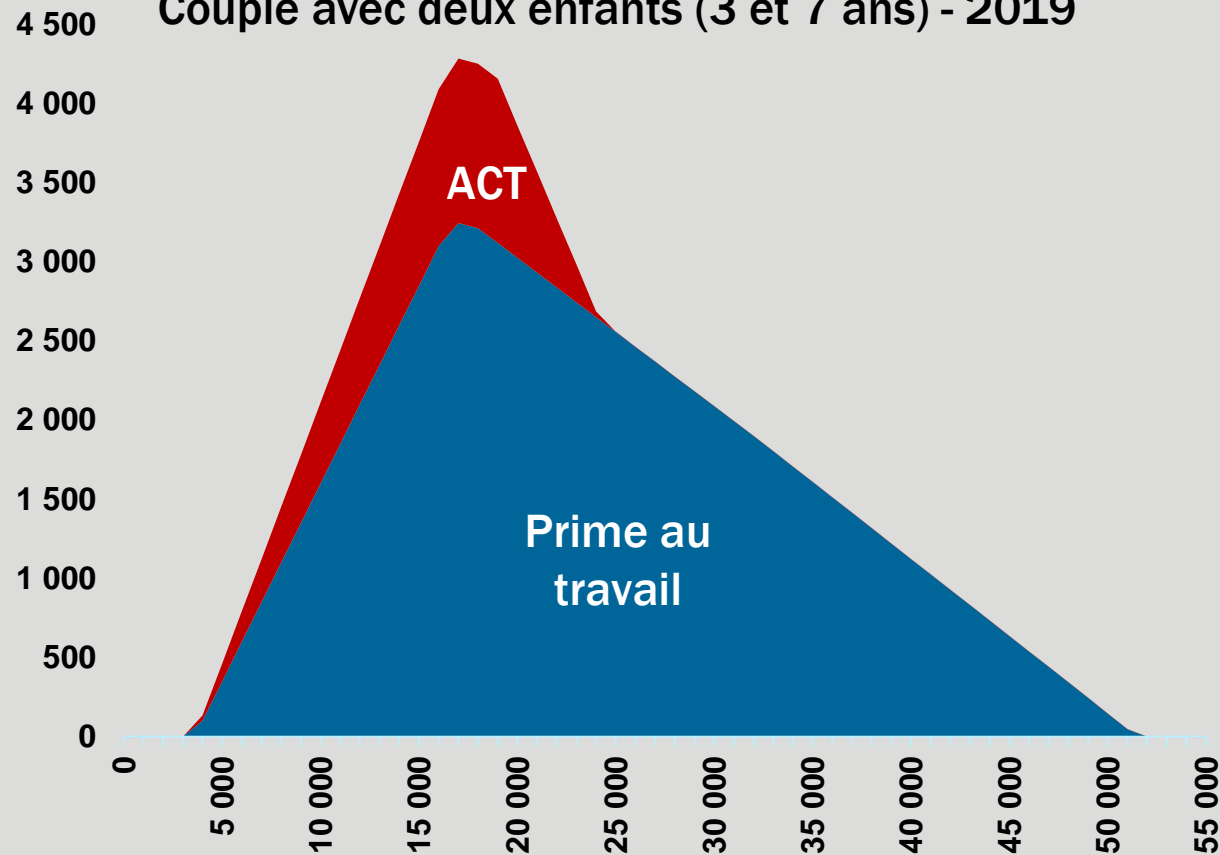
- ➔ Mesure non fiscale gérée par RQ, mais non rattachée à la déclaration de revenus
- ➔ Complexe ET méconnue
- ➔ Nombre de bénéficiaires en diminution
- ➔ Combien de bénéficiaires admissibles ne le réclament pas?

MESURES D'INCITATION AU TRAVAIL

EX. ACT ET PAT



Cumul des mesures du Québec et du fédéral,
Couple avec deux enfants (3 et 7 ans) - 2019



Constats

- Prestations déterminées par le revenu
- Entente pour adaptation de la mesure fédérale dans 3 provinces, dont Québec, et un territoire
- Bonifications fréquentes
- Mesures favorisant la sortie de l'AS, réduit la trappe à l'inactivité
- Mesures nuisant à l'incitation au travail en zone de réduction

Embûche

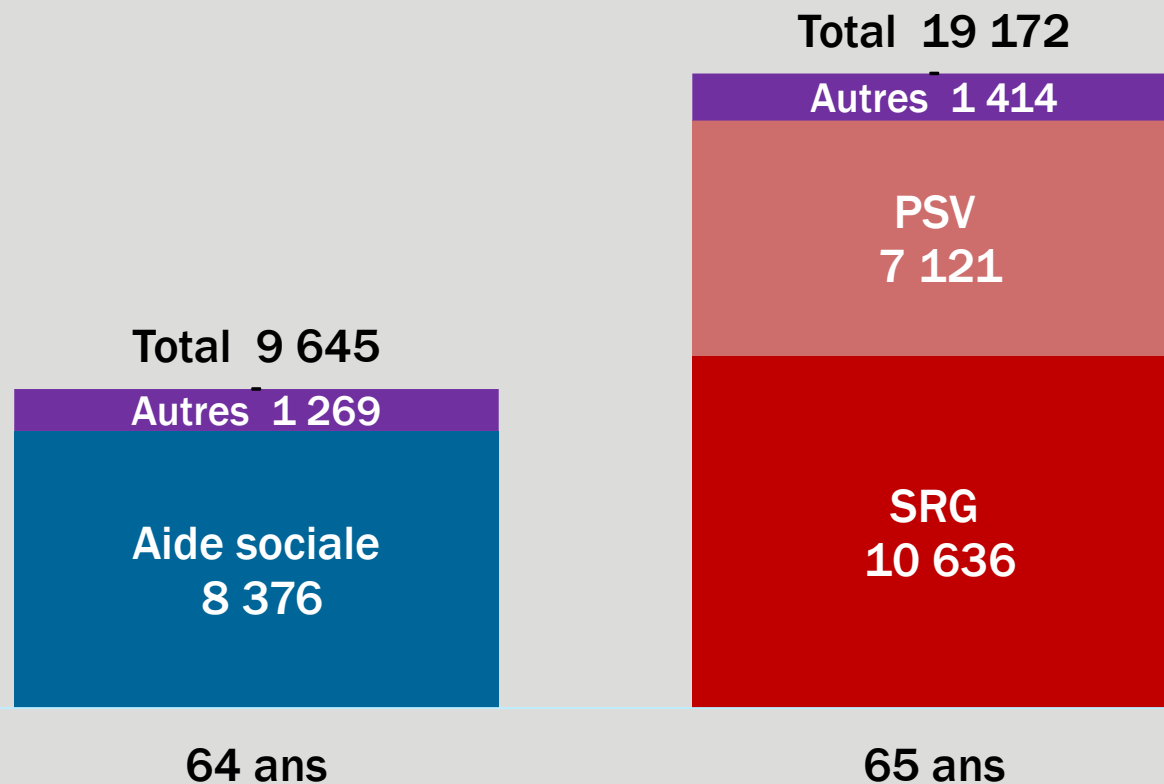
- Paramètres d'application de l'ACT pour 2019 au Québec ne sont pas connus.

MESURES POUR LES AÎNÉS

EX. SRG



Soutien minimal de l'État (aucun revenu privé ni RRQ) Personne seule - 2018



Constat

→ Prestation SRG (jumelée à PSV) procure un soutien minimal plus généreux pour les aînés

Embûche

→ Réduction rapide

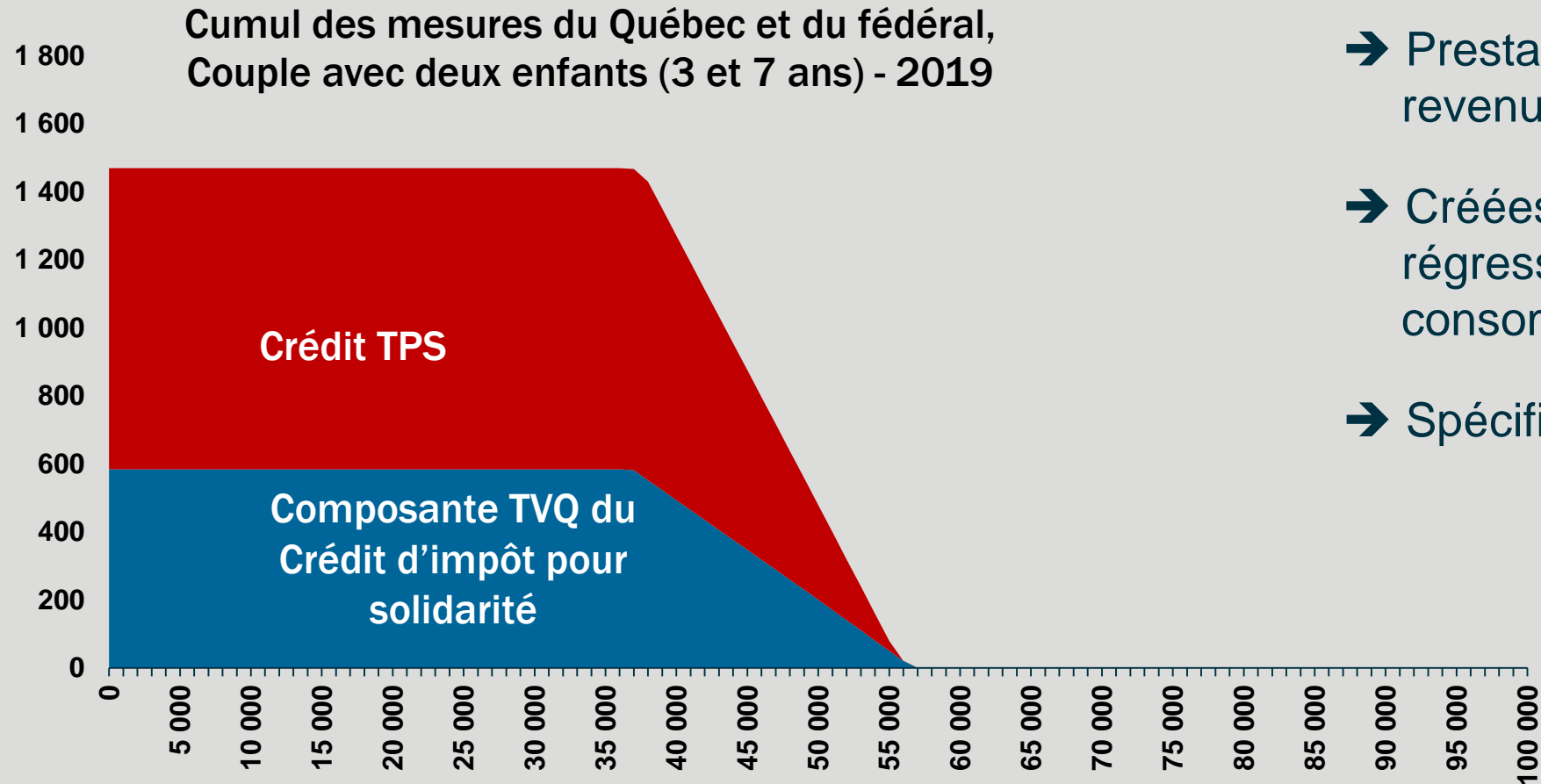
MESURES POUR LES AÎNÉS

EX. SRG



- Personne seule de 65 ans ou + ayant comme revenu annuel : SRG, PSV, RRQ de 5 000 \$ et salaire de 5 000 \$
- Combien conservera-t-elle si elle désire augmenter son effort de travail de 5 000 \$? _____

MESURES POUR COMPENSER LES TAXES À LA CONSOMMATION



Constats

- Prestations déterminées par le revenu familial
- Créées pour tenir le caractère régressif des taxes à la consommation
- Spécificité québéco-canadien

- Une politique fiscale, sociale et économique pour les plus vulnérables existent
- Des éléments demeurent à améliorer pour accroître l'efficacité du régime

CONCLUSION TENIR COMPTE DES INTERACTIONS



Couple, 2 enfants,
3 et 7 ans, 2019

- Impôt fédéral
- Impôt Québec
- Régime d'assurance-médicaments
- Assurance-emploi
- Régime québécois d'assurance parent
- Régime des rentes du Québec
- Aide sociale
- Allocation canadienne pour le travail
- Prime au travail
- Crédit pour la TPS
- Crédit solidarité
- Contribution add. service de garde
- Allocation famille
- Allocation canadienne pour enfants
- Bouclier fiscal
- Temi

